

---

## Charte d'éco-exemplarité des administrations

---

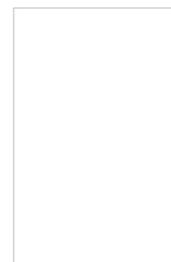
### Anjou Bleu Communauté

Place du Port  
Bp 50148  
49501 Segré  
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Céline Jacques  
[celine.jacques@anjoubleucommunaute.fr](mailto:celine.jacques@anjoubleucommunaute.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

La Communauté de Communes, depuis la mise en place de son programme local de prévention des déchets, a développé au sein de ses services des actions d'éco-exemplarité comme le suivi des consommations, l'économie d'énergie et le développement des achats durables.

La charte d'éco-exemplarité répond à la volonté de la Communauté de Communes de promouvoir et valoriser des actions éco-responsables. Elle s'inscrit également dans le programme local de prévention des déchets.

La charte d'éco-exemplarité s'adresse aux services de la Communauté de Communes et à l'ensemble des administrations des communes du territoire : mairies, établissements scolaires, hôpital,...

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

La charte permet de mettre en valeur les actions éco-responsables déjà menées et de réfléchir à celles à entreprendre afin de montrer l'exemple pour mieux sensibiliser les habitants.

Être éco-exemplaire, c'est prendre en compte le développement durable dans notre fonctionnement quotidien. Cette démarche vise à réduire l'impact de nos activités sur l'environnement.

Intérêts de la charte :

- S'interroger sur ses besoins pour consommer mieux
- Préserver l'environnement en diminuant l'impact polluant
- Sensibiliser le personnel à l'éco-responsabilité
- Montrer l'exemple

### Résultats quantitatifs

14 mairies sur les 14

15 établissements scolaires sur 22

3 autres administrations sur 6

### Résultats qualitatifs

Les établissements s'engagent sur 16 points répartis sous 5 rubriques :

- **Consommer mieux** en privilégiant l'achat des produits durables et économes en énergie. Utiliser des

produits éco-labellisés et du papier recyclé.

- **Gaspiller moins** en imprimant que le nécessaire et en faisant du recto-verso et des livrets. Ne pas surchauffer les locaux et faire attention à la consommation d'énergie.
- **Trier et valoriser les déchets** dans les services et lors des événements communaux. Trier les déchets dangereux afin de réduire leur nocivité et gérer durablement les déchets fermentescibles par compostage et /ou paillage.
- **Améliorer la gestion des déplacements** en faisant du covoiturage dès que c'est possible.
- **Préserver la biodiversité** en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires et en pratiquant une gestion différenciée des espaces verts. Planter et inciter à la plantation de haies.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Avril 2012 : Rédaction de la charte, création d'outils (fiche état des lieux, tableau de bord)

Mai 2012 : Présentation de la charte aux élus membres de la commission Environnement pour approbation  
Fin Mai- début juin : Rencontre des responsables des administrations et établissements scolaires du canton (Sensibilisation aux achats de produits éco-labellisés et Diagnostic d'éco-exemplarité via des fiches regroupant les écolabels essentiels pour permettre de mieux identifier les produits à l'achat)

Juillet : Conseil communautaire : Conférence de presse et signature de la charte par les maires

### Moyens humains

Un stagiaire

### Moyens financiers

aucun

### Moyens techniques

Elaboration de la charte et de la fiche éco-labels et du diagnostic

### Partenaires mobilisés

Mairies, écoles et administrations

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Facilement reproductible

### Difficultés rencontrées

Toutes les mairies du territoire se sont engagées.

### Recommandations éventuelles

Mobilisation au niveau de chaque conseil municipal indispensable.

Effet d'entraînement entre les différentes administrations et écoles.

Sur le long terme un suivi est nécessaire pour garder la mobilisation.

---

### Mots clés

EMPLOYE | CONSOMMATION DURABLE | PAPIER | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

### Dernière actualisation

### Contact ADEME

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

Gaëtane GERGAUD

[gaetane.gergaud@ademe.fr](mailto:gaetane.gergaud@ademe.fr)

Direction régionale Pays de la  
Loire